Manque de places, loi immigration : en Seine-Saint-Denis, 12 000 personnes sans abri sont hébergées chaque nuit dans des hôtels mais la situation ne cesse d'empirer

28/12/2023 à 8h33



Faute de toit, près de 12 000 personnes dorment chaque nuit à l'hôtel dans le département. Mais des centaines d'appels continuent d'affluer au standard du 115, numéro d'urgence. Le symptôme d'une « *situation catastrophique en Île-de-France* », selon le président PS du conseil départemental, Stéphane Troussel. La loi immigration bloque l'accès ou le maintien à l'hébergement des personnes déboutées du droit d'asile ou sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF).

À l'autre bout du fil, une voix d'homme, lasse. Il est à la rue. Il fait froid, malgré les sacs de couchage donnés par une association caritative. « *J'ai enregistré votre demande d'hébergement* », indique Hamidou, l'oeil rivé sur son double écran. « *Je vais vous envoyer l'adresse d'un accueil de jour à Aubervilliers en attendant…* » Son interlocuteur, plein

d’espoir : « Je *peux y aller ce soir ?* » Hamidou fait une moue désolée : « *Non, ce n’est ouvert qu’en journée…* ». […]

En Île-de-France, la situation s’est corsée cet été : l’ensemble des préfets ont émis des consignes pour diminuer le nombre de places à l’hôtel, devenu le principal recours de l’hébergement d’urgence en Île-de-France (48 000 personnes y dormaient en moyenne chaque nuit en juillet, contre 46 000 en novembre, dont un peu moins de 12 000 rien qu’en Seine-Saint-Denis). Le résultat, résume Julie Ritter, responsable adjointe du 115 dans le 93, c’est que « *d’août à octobre, on a pu orienter 65 personnes* »… sur les centaines qui téléphonaient tous les jours. L’étau budgétaire s’est desserré en fin d’année, mais les chambres d’hôtel ne sont plus forcément disponibles. […]

Dans un courrier que Stéphane Troussel, président PS du conseil départemental adressait en octobre au ministre du Logement, Patrice Vergriete, il soulignait que « *Paris et la Seine-Saint-Denis concentrent 65 % de l’offre d’hébergement d’urgence quand d’autres territoires, notamment dans l’Ouest francilien, n’en prennent pas leur juste part* ». **Évoquant des mamans maintenues à la maternité de Saint-Denis faute de toit, il plaide pour que celles qui n’ont pas d’attache dans le 93 « *puissent être hébergées hors de Seine-Saint-Denis* ».**

Pour nombre de familles toutefois, l’ancrage local existe. C’est ce que Maxence Delaporte, directeur général adjoint d’Interlogement 93, a rappelé aux élus lors de leur visite : « ***Elles ont des attaches administratives, scolaires, médicales. C’est très compliqué de changer de CAF ou de service social.*** » […]

Le Parisien